



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 12 juillet 2019

Objet : Sanction à l'encontre de la violoniste solo de l'Orchestre de chambre 2

Monsieur le Directeur général adjoint de la Culture,

Comme nous vous l'avons indiqué dans notre message vocal d'hier, nous avons appris que la violoniste solo était relevée de sa responsabilité de l'Orchestre de chambre 2, comme Monsieur Rath, le directeur musical, l'avait menacée dans son mail du 5 juillet dernier pour les concerts de septembre et de novembre. Malgré notre courrier commun avec la délégation de l'orchestre, les musiciens de l'orchestre de chambre 2 et certains musiciens, monsieur Rath persiste dans sa volonté de la sanctionner.

Nous vous le répétons, cela est inadmissible aussi bien sur la forme que sur le fond. Il s'agit là que d'une sanction déguisée.

Par ailleurs, comment comprendre qu'avec des motivations d'ordre médical (et il n'est pas médecin), il interdise à cet agent de continuer sa mission de responsable de l'orchestre de chambre 2 en septembre et novembre, alors qu'il ne lui ordonne pas de renoncer à cette même fonction lors des 4 derniers concerts des Estivales ?

Nous tenons à vous alerter encore, l'orchestre philharmonique de l'Opéra de Nice est au bord de l'explosion. Vous nous avez indiqué que vous receviez monsieur Rath hier.

Nous espérons que vous avez pu lui faire entendre raison.

Nous espérons également que, pour ne pas contrarier la tenue des divers concerts à venir, la municipalité et la Haute administration ont pris conscience de l'importance du problème.

Nous avons toute confiance en vous et au DGS pour trouver une solution satisfaisante, mais cette confiance ne sera jugée qu'à l'aune des actes pris par cette même administration.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général adjoint de la Culture, l'expression de nos salutations distinguées.

P/o Le Syndicat CGT NMCA

**Le Secrétaire Général
Hugues JEFFREDO**